



## APPEL À PROJETS EN CONTINU

# Synerlab

Centre d'innovation en économie circulaire

30 août 2024

## Table des matières

1	L'appel à projets .....	3
1.1	Mise en contexte et partenariat .....	3
1.2	À propos de Synerlab .....	3
1.3	Mission .....	4
1.4	Services offerts .....	4
	Des infrastructures industrielles de premier choix à moindre coût .....	4
	Du soutien financier .....	5
	Des possibilités de parcours d'incubation ou d'accélération .....	6
	Un accompagnement sur mesure .....	6
1.5	Définition de l'économie circulaire.....	7
1.6	Les stratégies de l'économie circulaire.....	8
1.7	Retombées souhaitées .....	9
	Économiques : .....	9
	Environnementales : .....	9
	Sociales : .....	9
2	Projets recherchés .....	9
2.1	Type de projets supportés .....	9
2.2	Exemples de projets admissibles .....	10
	Projets d'écoconception .....	10
	Projets de recyclage .....	10
	Projets de valorisation .....	10
	Reconditionnement .....	10
3	Critères d'admissibilité .....	11
3.1	Entreprises admissibles .....	11
3.2	Secteurs d'activités priorités .....	11
3.3	Autres conditions.....	11
4	Critères d'évaluation .....	12
5	Processus de sélection .....	12
5.1	Informations requises.....	13
5.2	Dépôt du projet.....	14

# 1 L'appel à projets

## 1.1 Mise en contexte et partenariat

Depuis quelques années, la MRC d'Argenteuil s'investit activement dans la mise en place d'un espace industriel, soit le centre d'innovation Synerlab, qui vise à faciliter la transformation et la valorisation de la matière dans une optique d'économie circulaire et ayant comme objectif de tendre vers le concept d'une zone d'innovation.

À travers ce projet, la MRC d'Argenteuil se positionne pour devenir la référence en développement de projets à forte valeur ajoutée en étant un exemple d'écosystème permettant de créer, de développer, de tester, de valider et de favoriser la mise en marché d'idées ou de concepts reliés à des stratégies d'économie circulaire ayant un impact favorable pour l'environnement. Synerlab contribuera également à améliorer l'indice de circularité au Québec.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation soutient financièrement cette initiative via le volet 3 - Projets « Signature innovation » des MRC du Fonds régions et ruralité.

## 1.2 À propos de Synerlab

Synerlab vise à incuber ou à accélérer les entreprises en leur fournissant une infrastructure, des ressources et des conseils afin qu'ils puissent réaliser avec succès leur projet d'affaires relié aux différentes stratégies de l'économie circulaire.

Stimulant l'innovation, en offrant un environnement propice à la créativité et à l'expérimentation, Synerlab se veut un endroit rassembleur où chaque partenaire, entreprise, étudiant et client pourront collaborer afin de favoriser le développement de projets plus durables et résilients, réduisant les impacts sur l'environnement.

### 1.3 Mission

Soutenir et propulser des projets reliés aux différentes stratégies de l'économie circulaire permettant d'innover, de créer, de valider et d'optimiser la mise en marché d'idées ou de concepts favorisant la diminution de l'empreinte environnementale.

### 1.4 Services offerts

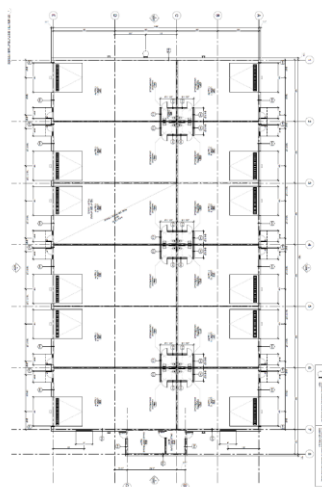
#### Des infrastructures industrielles de premier choix à moindre coût

Situé dans la ville centre de la MRC d'Argenteuil aux 750 et 759 rue Lowe à Lachute, Synerlab mettra à la disposition des entreprises sélectionnées des espaces industriels comprenant des quais de déchargement, des portes au sol ainsi que des espaces de bureau et une salle de conférence.



Scénario 1 :

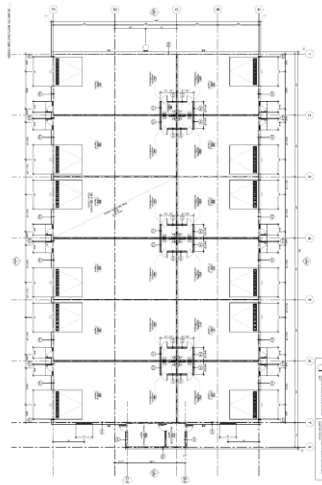
Options des espaces et coûts annuels



Local 1 6 000pi <sup>2</sup>	Coûts annuels		
	An 1	An 2	An 3
	46 176 \$	59 130 \$	84 630 \$
Local 2 3 600pi <sup>2</sup>	Coûts annuels		Local 3    1 200pi <sup>2</sup> Coûts annuels
	An 1	27 706 \$	
	An 2	35 478 \$	An 1            9 235 \$
	An 3	50 778 \$	An 2            11 826 \$
			An 3            16 926 \$

Scénario 2 :

Options des espaces et coûts annuels



Local 1 3 600pi2	Coûts annuels	Local 3 2 400pi2	Coûts annuels
An 1	27 706 \$	An 1	18 470 \$
An 2	35 478 \$	An 2	23 652 \$
An 3	50 778 \$	An 3	33 852 \$
Local 2 3 600pi2	Coûts annuels	Local 4 1 200pi2	Coûts annuels
An 1	27 706 \$	An 1	9 235 \$
An 2	35 478 \$	An 2	11 826 \$
An 3	50 778 \$	An 3	16 926 \$

### Du soutien financier

Les entreprises sélectionnées auront un tarif préférentiel sur le prix locatif des espaces industriels. Cette aide financière permettra à l'entreprise de diminuer la pression sur les liquidités pour les premières années d'opération.

% de contribution des frais locatifs assumés par Synerlab :

- An 1 : 60%
- An 2 : 50 %
- An 3 : 30%

Synerlab offrira également une aide financière, de type discrétionnaire, en fonction des projets des entreprises incubées ou accélérées. Cette aide sera en complémentarité à un montage financier pour la réalisation de projets tels que la recherche et le développement, la validation, l'écoconception, etc.

## **Des possibilités de parcours d'incubation ou d'accélération**

Comme chaque entreprise se développe à son propre rythme, le cheminement d'incubation proposé variera en fonction des besoins. Un parcours spécifiquement adapté à la réalité des entreprises en fonction de leurs besoins et de leurs enjeux sera établi en collaboration avec l'Esplanade, un partenaire avec lequel la MRC a une entente de collaboration, qui accompagne les entrepreneur.e.s ayant décidé de placer l'impact social ou environnemental au cœur de leur modèle d'affaires.

- Coaching
- Ateliers
- Accès à un réseau
- Visibilité
- Communauté

## **Un accompagnement sur mesure**

L'écosystème de Synerlab est conçu pour offrir un accompagnement personnalisé et adapté aux objectifs et au secteur d'activité de chaque entreprise.

Voici quelques acteurs clés :

- Université du Québec en Outaouais (UQO);
- CÉGEP de Saint-Jérôme via le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ);
- Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI);
- Connexion Laurentides;
- Mitacs;
- Regroupements sectoriels de recherche industrielle (RSRI).

## 1.5 Définition de l'économie circulaire

Parmi les composantes du développement durable, l'économie circulaire forme un modèle d'affaires innovant, car il invite à la fois à repenser les cycles habituels de production et de consommation.

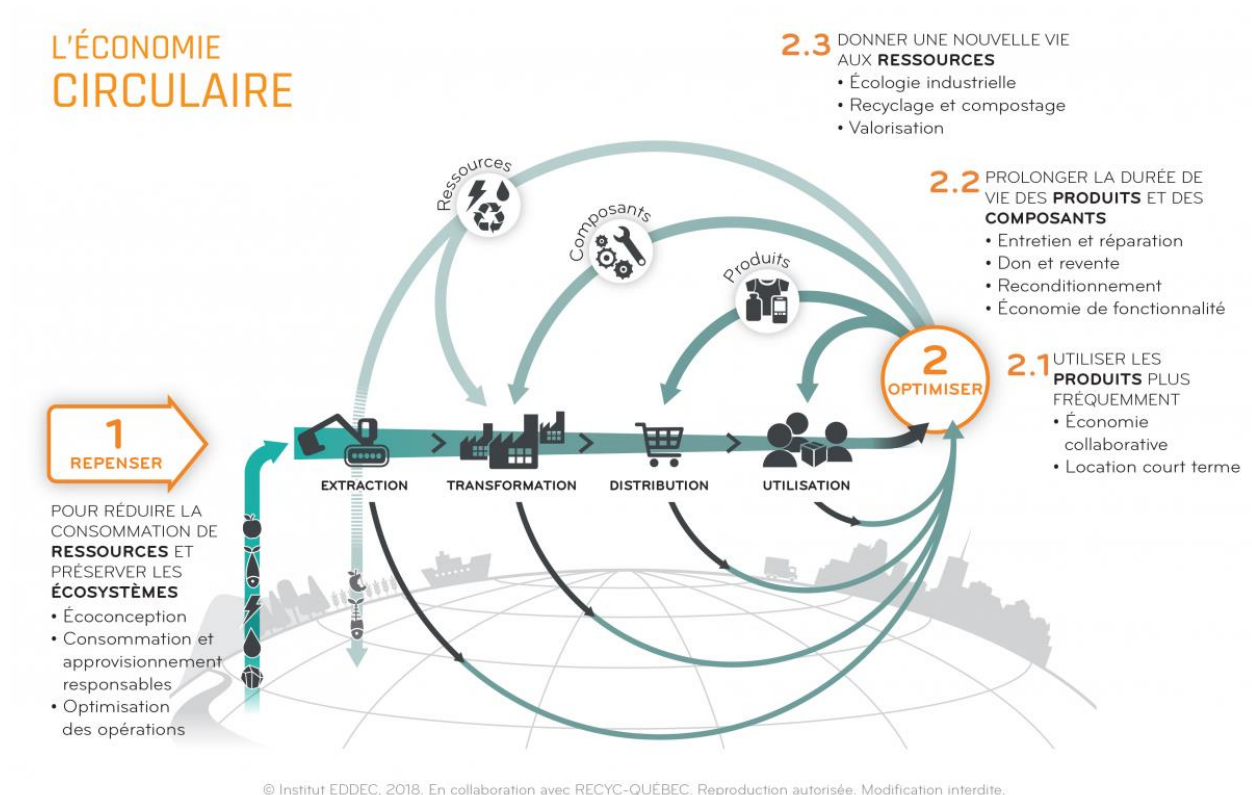
Selon la plateforme Québec Circulaire, l'économie circulaire se définit comme suit : un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

L'économie circulaire est un nouveau modèle économique qui vise à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles et des impacts sur l'environnement par deux principaux mécanismes:

- Repenser nos modes de production-consommation pour consommer moins de ressources et protéger les écosystèmes qui les génèrent;
- Optimiser l'utilisation des ressources qui circulent déjà dans nos sociétés.

## 1.6 Les stratégies de l'économie circulaire

Ce modèle économique propose douze stratégies qui visent à réduire la quantité de ressources vierges consommées (1), à utiliser les produits plus fréquemment (2.1), à allonger la durée de vie des produits (2.2) et à donner une nouvelle vie aux ressources (2.3).



## 1.7 Retombées souhaitées

### Économiques :

- Favoriser l'innovation et la productivité;
- Favoriser une économie plus locale;
- La venue de nouvelles entreprises sur le territoire et la création d'emplois.

### Environnementales :

- Optimiser la gestion des ressources et des matières dans leur cycle de vie;
- Accroître le taux de détournement de l'enfouissement de tous les types de matières.

### Sociales :

- Responsabiliser l'ensemble des acteurs du territoire vers une meilleure gestion des matières tout au cours de leur cycle de vie;
- Développement des compétences et partage des connaissances.

## 2 Projets recherchés

### 2.1 Type de projets supportés

Synerlab s'adresse aux entreprises en phase de démarrage ou en croissance dont les principales activités sont en lien avec l'une des stratégies de l'économie circulaire et qui souhaitent s'implanter dans la région d'Argenteuil.

Les activités visées sont celles susceptibles de trouver des débouchés pour des matières destinées à l'enfouissement, de s'attaquer au recyclage et à la valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) afin d'y trouver une seconde vie et d'amener des solutions pour le marché des plastiques orphelins.

## **2.2 Exemples de projets admissibles**

### **Projets d'écoconception**

Stratégie bien connue en développement durable, l'écoconception vise, dès la phase de conception, à prendre en compte les impacts environnementaux potentiels des produits ou des procédés tout au long de leur cycle de vie en cherchant à les minimiser ou à les prévenir. L'étape de conception est déterminante pour réduire la quantité de ressources vierges requise dans la fabrication de biens.

### **Projets de recyclage**

Le recyclage est un processus par lequel une matière résiduelle subit des transformations afin d'être utilisée comme matière première dans la fabrication d'un nouveau produit.

### **Projets de valorisation**

La valorisation est toute opération qui consiste à donner une utilité à des matières résiduelles (coproduits et sous-produits) ou à en augmenter la valeur.

### **Reconditionnement**

Le reconditionnement consiste à remettre un produit ou composant à l'état neuf avec une garantie équivalente ou qui s'en rapproche. Cela se traduit par une suite d'étapes standardisées qui visent à rétablir sa performance ou sa qualité d'origine et à prolonger sa durée de vie. Le produit est collecté, transporté, désassemblé et chacune de ses composantes est nettoyée et contrôlée et certaines sont modifiées ou réusinées. Le produit est alors réassemblé, contrôlé et remis en vente sur le marché.

## **3 Critères d'admissibilité**

### **3.1 Entreprises admissibles**

Entreprises légalement constituées en démarrage, à un stade de maturité, ou en expansion.

### **3.2 Secteurs d'activités priorités**

- Les matériaux de construction, démolition et rénovation (CRD)
- Les industries des plastiques, des composites et des caoutchoucs
- L'industrie du textile
- L'industrie des métaux
- Les secteurs du bois, du papier et du carton
- Les technologies propres
- Le verre

### **3.3 Autres conditions**

L'admissibilité d'un projet est conditionnelle à toutes les étapes du processus de sélection du comité directeur, à l'acceptation du propriétaire de l'immeuble et à l'obtention des permis et des couvertures d'assurances nécessaires à l'exploitation de l'entreprise.

Des clauses de remboursement, si applicables, ou de cession du contrat d'incubation seront prévues dans l'éventualité où l'entreprise ne respecte pas les modalités de l'entente.

## 4 Critères d'évaluation

- La qualité du projet en lien avec les stratégies de l'économie circulaire
- L'expertise (expérience d'affaires et connaissance du domaine d'activité) de l'équipe ou de l'entrepreneur (e)
- Le stade de développement de l'entreprise et le degré de validation du modèle d'affaires (caractère distinctif et novateur du projet)
- La pertinence et le réalisme du projet proposé (montage financier, projections financières, échéanciers de mise en œuvre, etc.)
- La capacité financière du requérant à mener à terme le projet et à atteindre ses objectifs
- Le potentiel des retombées économiques, sociales et environnementales

## 5 Processus de sélection

Le processus d'évaluation et de sélection des projets sera effectué via le comité directeur de Synerlab formé de membres ayant des compétences diversifiées en lien avec les différentes strates opérationnelles d'une entreprise.

La première étape d'évaluation s'effectuera par les membres du comité directeur qui auront comme balise une grille d'évaluation (disponible en annexe) afin d'attribuer les notes aux différents projets.

La seconde étape consiste pour l'entrepreneur.e à présenter son projet aux membres du comité directeur.

Le comité directeur soumettra une recommandation au conseil de la MRC d'Argenteuil, à des fins décisionnelles.

La MRC d'Argenteuil ne s'engage à accepter aucun des projets soumis et n'encourt aucune obligation ni responsabilité, de quelque nature que ce soit, envers les entreprises participantes.

## 5.1 Informations requises

Un document explicatif du projet avec les éléments suivants devra être joint au formulaire de demande:

1. Plan d'affaires (*gabarit de rédaction disponible au <https://synerlab.ca/deposer-un-projet>.*)
  - Sommaire du projet
  - Présentation de l'entreprise (mission, vision, valeurs, objectifs, forme juridique, % des actions, structure organisationnelle)
  - Expertise de l'équipe interne / Curriculum vitæ des entrepreneur.e.s
  - Problématique
  - Opportunité
  - Solution
  - Partenaires (Centres de recherche et d'innovation, universités, etc.)
  - Propriété intellectuelle (brevets, dessins industriels, etc.)
  - Impacts économiques, environnementaux et sociaux
  - Étude de marché (marché ciblé, analyse de la concurrence, etc.)
  - Plan marketing (produit, stratégie de positionnement, service client, distribution, localisation, etc.)
  - Plan opérationnel (capacité de production)
  - Échéancier du projet
  - Coût total du projet et structure de financement
2. Budget prévisionnel sur 3 ans (bilans, états des résultats et budgets de caisse)
3. Derniers états financiers pour les entreprises déjà en activité
4. Dossier de crédit et bilan personnel des entrepreneur.e.s

## 5.2 Dépôt du projet

Pour déposer un projet, remplissez le formulaire prévu à cet effet dans la section *Déposer un projet* du site internet de Synerlab <https://synerlab.ca/deposer-un-projet>.

Pour toute question relative au présent appel à projets, nous vous invitons à communiquer avec Christian Thibeault au 450 409-2004 ou à [cthibeault@synerlab.ca](mailto:cthibeault@synerlab.ca)

## Grille d'évaluation de projet

Nom de l'entreprise :					
Critères d'évaluation :		+	±	-	
<b>Raisons d'être et profil</b>	La mission, la vision et les valeurs du projet sont en lien celles de Synerlab.	15	10	5	/75
	Le projet est piloté par des personnes qui présentent un potentiel à sa mise en œuvre.	15	10	5	
	Le projet permet de créer des impacts économiques en mettant en place un modèle d'affaires en lien avec les stratégies de l'ÉC.	15	10	5	
	Le projet représente une solution permettant de réduire les impacts environnementaux.	15	10	5	
	Le projet permet de développer les connaissances et les compétences en contribuant au développement social/économique d'une communauté, d'un territoire ou d'un domaine.	15	10	5	
<b>Analyse du marché</b>	Le marché cible est bien défini.	5	3	1	/25
	Les tendances pour le produit ont été analysées et supposent la viabilité du projet.	5	3	1	
	L'analyse de la concurrence est réalisée avec justesse.	5	3	1	
	Les environnements politiques, économiques, sociaux, technologiques et environnementaux sont favorables.	5	3	1	
	Les hypothèses du volume de ventes sont cohérentes et réalistes.	5	3	1	
<b>Plan marketing</b>	Le produit présente des caractéristiques distinctives et innovatrices par rapport à la concurrence.	5	3	1	/25
	Un service après-vente (assistance, garantie, service à la clientèle, etc.) est prévu.	5	3	1	
	Le circuit de distribution propose une solution durable permettant de réduire les impacts environnementaux.	5	3	1	
	Un plan de mise en marché a été élaboré avec des objectifs réalistes.	5	3	1	
	La stratégie de marketing est bien définie.	5	3	1	
<b>Plan des opérations</b>	Le processus de réalisation du produit est bien défini.	5	3	1	/20
	L'équipe ou l'écosystème (promoteurs, employés, fournisseurs, etc.) présente le potentiel nécessaire.	5	3	1	
	Les besoins en ressources matérielles sont identifiés et permettent un approvisionnement plus responsable.	5	3	1	
	La capacité de production est compatible avec le volume de ventes/revenus estimé.	5	3	1	
<b>Plan financier</b>	L'évaluation des besoins (moyens, ressources financières, etc.) est adéquate.	5	3	1	/25
	Les hypothèses utilisées pour l'élaboration des prévisions financières sont réalistes.	5	3	1	
	Les prévisions financières démontrent une viabilité, voire une rentabilité.	5	3	1	
	Le type de financement envisagé est approprié aux besoins et au contexte de l'entreprise.	5	3	1	
	Le plan financier est adapté au domaine d'activité et à l'âge de l'entreprise.	5	3	1	
<b>Appréciation</b>	L'appréciation globale du comité s'appuie sur la qualité du dossier, le réalisme, la viabilité et le lien avec l'ÉC.				/30
<b>TOTAL</b>					/200
<b>Report /100</b>					/100

### Commentaires et observations du comité

---



---



---



---



---



---



---